Amélioration immédiate des conditions de travail des AEd
Sans AEd les établissements ne fonctionnent pas !

PÉTITION

Un nouveau statut de la Fonction publique pour les AEd : il y a urgence !

La CGT Éduc'action appuie la demande de titularisation des AEd et demande la création d'un nouveau statut d'Animateur·trice en Vie scolaire pour celles et ceux qui souhaitent s'impliquer au service des usager·ères.

Un statut de personnels de Vie Scolaire, d'Éducation et d'Animation pour reconnaître les missions qui seront construites autour de l'encadrement et du suivi des élèves, de l'accueil et de l'écoute des élèves, de la surveillance et des missions d'animation et d'accompagnement éducatif dans l'enceinte des établissements scolaires.

Les AEd doivent bénéficier de deux années de formation en tant que fonctionnaires stagiaires, permettant une formation progressive, accompagnée et rémunérée donnant droit à un diplôme reconnu dans les milieux de l'éducation et de l'animation.

LA CGT Éduc'action Mayotte demande au Recteur de l'Académie de Mayotte d'intervenir auprès du ministre de l'Education Nationale pour permettre à ces personnels de ne plus être en situation de précarité.

Nous invitons tous les personnels et les parents d'élèves à signer et faire signer nombreux cette pétition.

NOM	PRÉNOM	FONCTION	ÉTABLISSEMENT	SIGNATURE

Pétition à retourner avant le 1er mai 2021 à cgt.mayotte@gmail.com